

BUREAUX
ROUBAIX. — 69-71, Grande-
Rue. Tél. 237.83, 237.87 et
237.84.
TOURCOING. — 22, rue
Cassini. Tél. 27.
LILLE. — 3, rue Palmarès.
Tél. 139.31.
PARIS. — 26, boulevard
Pisani. Tél. Pro-
vince. 71.64.
BOURBON. — 105, rue de
la Station. Tél. 1.44.
ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Robous
Alfred Robous
Madame Alfred Robous

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

DOM
BENEDICTINE

BILLET PARISIEN

Le franc et la paix

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 DÉCEMBRE (Midi).
La Chambre a voté lundi, en
deuxième lecture, le budget de 1936,
après s'être livrée à une petite
manifestation contre l'adoption du
procès-verbal de la séance de samedi.
Des députés ont déclaré qu'ils
avaient fait voter dans un sens opposé
à leur volonté. Le mot de « cam-
briolage des boîtes » a même été
prononcé. Bref, par 314 voix
contre 244, la Chambre a montré
sa mauvaise humeur, mais elle se
contenta d'une manifestation platonique. Si elle a déploré que le scruti-
n qui clôtura le débat sur la politi-
que extérieure ait comporté des
inexactitudes, elle n'a pas voulu
remettre en cause les votes qui,
d'ailleurs, d'après le règlement, sont
définitivement acquis. Aussi bien,
elle tenait à ne pas revenir sur
l'affaire des ligues. A mains levées,
elle a donc adopté le procès-verbal
qu'elle avait repoussé quelques
instants auparavant.

Ce ne sont pas, au surplus, les
quatre ou cinq voix des députés
ayant à se plaindre des erreurs com-
mises à leur détriment qui auraient
pu modifier le sens du vote de
samedi. Il y a des élus qui penchent
secrètement ou même ouvertement
pour la thèse défendue par M. Paul
Reynaud et qui néanmoins ont voté
pour le Cabinet Laval. Ces élus
n'ont pas voulu endosser devant le
pays les responsabilités d'une crise
politique grave. Quels désordres la
chute du Ministère en un pareil
moment n'aurait-elle pas entraînés?
En votant pour M. Laval, la Cham-
bre a voté pour le franc et pour la
paix.

Mais cette majorité précieuse de
quarante-trois voix se raffermira-
t-elle après les vacances? Se dis-
soudra-t-elle, au contraire, à la
faveur de nouvelles attaques tant
sur le terrain financier que sur
celui de la politique étrangère?
Cette question reste posée. Mais
dans l'incertitude qui règne actuel-
lement sur le monde, n'en vient-on
pas à se féliciter d'un événement
heureux, sans se préoccuper des
nuages qui assombriront les ven-
démains.

C'est, d'ailleurs, ainsi que la
Bourse a interprété le vote de
samedi soir, puisque les rentes fran-
çaises ont accusé des plus-values. La
conduite que tiendront les radicaux
à la rentrée est, en fait, la clef de
la situation politique.

Cette conduite sera-t-elle influen-
cée par la décision de M. Herriot?
Si le ministre d'Etat continue sa
collaboration à M. Pierre Laval, il
peut empêcher la chute du Cabinet.
Dans le cas contraire, il sera diffi-
cile à ce dernier de survivre à cette
défection.

Mais en dépit de ce qu'affirment
certains valaisiens, le maire de Lyon
n'hésitera-t-il pas avant d'ouvrir une
crise qui ferait courir au régime de
nouveaux risques?

Les ravages de la tempête



LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE NON LOIN DE ROTAN, OU LA TEMPÊTE A CAUSÉ DES DÉGÂTS CONSIDÉRABLES. (Ph. Franco-Presso.)

LETTRE DE BRUXELLES

Le voyage du Roi des Belges en Angleterre

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 30 DÉCEMBRE 1935.
Le roi Léopold III est en Angleterre.
Dans les milieux officiels, on déclare qu'il
voyage à titre privé et sans aucun but
politique. Cependant, à Londres et à Bru-
xelles, on ignore où il se trouve. Ce mys-
tère suffit à éveiller les imaginations et à
imputer à ce mystérieux voyage des motifs
politiques.

Un journal anglais vient de déclarer
que le roi Léopold est à Londres à la
demande de sa sœur la princesse de
Piémont, femme de l'héritier du trône
d'Italie. Il doit faire au souverain britan-
nique des propositions de paix au sujet
du conflit éthiopien, propositions qui ne
cadraient pas avec le programme du

Duce. Le Roi des Belges devrait aussi,
toujours d'après le journal anglais, pré-
senter la Cour de Londres sur l'attitude
de l'Angleterre tiendrait si, à Rome, il y avait
conflit entre le Roi et le Duce.
L'hypothèse, si elle ne manque pas d'une
certaine vraisemblance, est démentie offi-
ciellement. Mais, de toute façon, le
démenti devait venir. En diplomatie, on
dément toujours. Il n'est point bon de
révéler des démarches d'une importance
capitale et qui tiennent en suspens les
destinées des peuples.

En tous cas, que le Roi profite d'un
séjour en Angleterre pour chercher les
voies d'un arrangement équilibré du con-
flit italo-éthiopien c'est dans la logique des
choses. La haute conception qu'il a de ses
devoirs le blesse douloureusement qu'il
porte au cœur doivent l'incliner à tout tenter
pour que les hommes ne recommencent pas le
dur calvaire de 1914.

Aujourd'hui, Léopold III ignore moins
que quiconque les catastrophes qui peuvent
résulter de la guerre italo-éthiopienne, de
la guerre sino-japonaise, des préparatifs
militaires allemands. Il ignore encore moins
que, malgré les efforts de la Belgique, nos
frontières de l'Est n'ont pas une couver-
ture suffisante, à tel point que les ministres
socialistes se sont ralliés aux nouvelles
mesures de protection militaire proposées par
l'état-major.

Qu'advierait-il si l'Allemagne, profi-
tant d'un conflit italo-franco-anglais, fai-
sait un raid motorisé avec avions et chars
de combat, sur Liège, Namur, Bruxelles,
Anvers, pour chercher à occuper ces grands
centres, sans faire la guerre proprement
dite, mais en déclarant qu'elle les garde-
rait comme gages jusqu'à ce qu'elle ait
obtenu satisfaction ou qu'on l'ait délogée
par la force?

Cela n'est point du seul domaine ima-
ginatif. Enfin, il y a la récente démarche de
M. Brauer, ministre d'Allemagne à
Bruxelles, auprès de M. Van Zeeland,
pour protester énergiquement contre l'ex-
pulsion d'Eupen-Malméd y de quatre Alle-
mands qui y faisaient campagne pour leur
pays. Le Gouvernement belge s'est tu sur
cette visite, dans un esprit pacificateur; et
l'on n'en aurait rien su si les journaux alle-
mands n'avaient point énergiquement insisté
sur cette démarche.

Do plus, il y a la question du Congo.
Ce ne sont pas, on le voit, les sujets
de conversations entre le Roi des Belges
et le Roi d'Angleterre qui manqueraient.

LES RÉQUISITOIRES AU PROCÈS STAVISKY

«Les républiques ne vivent et ne progressent que par la vertu.
Telle doit être, Messieurs les jurés,
la conclusion de votre verdict»
déclare M. Fernand Roux, procureur général

L'ACCUSATION CONTRE MM. AYMARD ET LEVY EST ABANDONNÉE

Après que le président ait souhaité une bonne année
aux jurés, les débats ont été renvoyés à jeudi

Paris, 30 décembre. — La Cour fait
son entrée à 13 h. 15, et l'audience est
ouverte aussitôt.
Le président Barnaud donne la parole
au Procureur général.
M. Fernand Roux résume la première
partie de son réquisitoire qu'il a pronon-
cée samedi dernier.

La culpabilité de Guébin

— Après le maire complaisant, dit-il,
M. Garat, il fallut un courtier à Stavisky.
Ce courtier, ce fut Guébin.

M. Fernand Roux fait une rapide des-
cription du personnage et il étudie ce qu'il
appelle le cas du directeur de « La Con-
fiance Foncière ».

« Ancien élève de l'Ecole des Hautes
Etudes commerciales, simple rédacteur,
M. Guébin devint directeur, par son in-
telligence et son travail. C'est un labo-
rieux. Mais il n'a pas su attendre la for-
tune, il la trouva trop lente à venir.
C'est pourquoi aujourd'hui il se trouve
au banc des accusés. »

« Comment a-t-il pu penser que le
Crédit de Bayonne pouvait émettre 250
millions de bons? Pourquoi M. Guébin,
qui à l'habitude des bilans, a-t-il admis
les bilans truqués, invraisemblables du
Crédit Municipal de Bayonne? »

M. Roux détaille ensuite les comptes
en banque de Guébin, qui augmentaient
régulièrement à mesure que le succès des
faux bons de Bayonne s'affermissait.

« Il n'y a, s'écrie-t-il, pas une raison
humaine qui ne verrait là la preuve de
la culpabilité. »

Le receleur Dubarry

Le Procureur général passe aux rece-
leurs. Il s'étend longuement sur le cas
de Dubarry, après avoir fait remarquer
que les cas des receleurs sont les plus

déliés et demandent une attention sou-
tenue.

M. Roux estime que Dubarry aurait
dû être mis en défiance, puisque Stavisky
lui avait avoué avoir été condamné.
(Lire la suite page 2).

Les élections de 1936
auraient lieu
à la fin de mars
ou au début d'avril

Paris, 30 décembre. — A la suite du
dernier vote de confiance obtenu par
le Cabinet Laval, on s'est demandé dans
les milieux politiques s'il ne conviendrait
pas de permettre au pays d'exprimer
au plus tôt son opinion sur les impor-
tants problèmes de la politique écono-
mique et financière, ainsi que sur les
problèmes de politique extérieure aux-
quels doit faire face actuellement le
Gouvernement.

Un courant important s'est manifesté
en faveur d'élections prochaines.

Le Gouvernement, jusqu'à présent, n'a
pas eu à délibérer sur cette question.

Mais, on avait cru qu'il envisagerait
de fixer la consultation électorale de
préférence à la fin du mois de mars
ou au début d'avril.

Mais, en raison des vacances du jour
de l'an, aucun Conseil des ministres
n'est prévu avant la seconde semaine
de janvier. C'est donc seulement après
la rentrée des Chambres, fixée au 14
janvier, que l'on connaîtra officiellement
la date des élections législatives de 1936.

NOUS ALLONS REVOIR CHARLOT A L'ÉCRAN



CHARLIE CHAPLIN, qui depuis assez longtemps n'avait plus « tourné »,
achève actuellement son nouveau film « Temps modernes », où
Paulette Goddard est sa partenaire. (Ph. Keystone.)

Par 400 voix contre 170
la Chambre a voté, en deuxième lecture,
l'ensemble du budget pour 1936

Paris, 30 décembre. — Au début de la
séance de la Chambre de lundi matin,
une longue discussion s'est engagée sur
le projet de loi portant fixation du budget
général pour l'exercice 1936, de retour du
Sénat. La discussion immédiate est or-
ganisée.

M. Baréty, rapporteur général, fait con-
naître les modifications apportées au pro-
jet de budget par le Sénat et les proposi-
tions de la Commission des Finances.
Il demande à la Chambre de ratifier
celles-ci.

Le discours général est clos. L'ar-
ticle 1 est réservé. Les articles 2 et 3
adoptés.

Le forfait des commerçants

M. Joseph Denais (Paris), parlant sur
l'article 3 C, demande à la Chambre de
maintenir le texte qu'elle a voté en pre-
mière lecture et de rétablir ainsi le for-
fait pour les commerçants ayant moins
de 300 000 francs de chiffre d'affaires.

M. Marcel Régnier, ministre des Fi-
nances rappelle les difficultés d'appli-
cation que présentait le texte de la Cham-
bre. Il demande à la Chambre de voter le
texte transactionnel du Sénat.

La Commission maintient le premier
texte de la Chambre.

Le texte de la Chambre est mis aux
voix par scrutin et voté par 363 voix
contre 20.

Divers articles sont adoptés.

Après une réserve formulée par le mi-
nistre des Finances, les articles 3 ter A
et suivants sont adoptés.

Parlant sur l'article 3 ter B, dont le
Gouvernement et la Commission proposent
la déjonction, M. J. Denais deman-
de la révision générale du régime de
l'alcool.

(Lire la suite page 2).

La fin tragique du raid Paris-Tananarivo

LEUR AVION AYANT CAPOTÉ AU DÉPART D'OUADI-ALFA, PHARABOD A ÉTÉ TUÉ SUR LE COUP ET KLEIN A SUCCOMBÉ A SES BLESSURES

Le Caire, 30 décembre. — La tentative
de record aérien Paris-Madagascar com-
mençait brillamment, s'est terminée de
façon tragique.

En décollant de Ouadi-Alfa (Soudan
anglo-égyptien), à proximité de la fron-
tière d' Abyssinie, pour gagner Juba,
l'avion ayant à bord Pharabod et Klein,
a capoté.

L'accident s'est produit dimanche, à
4 h. 45 du matin. L'appareil, en repartant,
n'étant pas parvenu à prendre de la
hauteur, a accroché la halle entourant
l'aérodrome et s'est écrasé sur le sol. Le
réservoir d'essence a explosé et des flam-
mes se sont élevées. Les aviateurs ont
été projetés hors de la carlingue, mais
leurs vêtements avaient déjà pris feu.

Pharabod n'étant pas parvenu à se
dégager suffisamment, a succombé
immédiatement. Klein, secouru par des
automobilistes qui étaient accourus
aussitôt sur les lieux de l'accident, fut
transporté à l'hôpital mais lundi matin,
à 9 h. 50, il succombait à ses blessures.

Pharabod et Klein avaient quitté l'aé-
roport du Bourget jeudi matin, à 10 h.
32, pour tenter de battre le record de
Gémin et Robert (deux jours, neuf heures
quarante-deux minutes). Moins de six
heures après leur envol ils se posèrent
sur le terrain de Tunis, d'où ils repartirent
une heure plus tard. Dans la soirée,
à 22 h. 5, ils faisaient escale à Sfax,
en avance sur le temps de Gémin et Ro-
bert.

Samedi, les courageux aviateurs se
trouvaient à Ouadi-Alfa, à proximité de
la frontière abyssinie.

Pharabod et Klein composaient un
équipe d'élite. Tous deux avaient fait
leurs preuves au cours d'une très heu-
reuse carrière. Anciens pilotes de ligne,
ils avaient été ensemble à la Compagnie
Aéropostale, assurant avec une grande
conscience professionnelle un labeur in-
lassable. Pharabod avait servi aussi, avec
le même enthousiasme l'Air-Afrique; il
était détenteur du record Paris-Tananari-
vo en passant par le Tanerouf et Gao
en cinq jours et vingt et une heures.

Le volcan bombardé se venge



LE CRATÈRE DU MAUNU LOA (Ph. N.Y.T.)

Nous avons dit que des avions mili-
taires américains avaient laissé tomber,
d'une altitude de 1.500 m., des bombes sur
le volcan Mauna-Loa (des Hawaii), dans
l'espoir de détourner de son cours actuel
la coulée de lave qui menace les sources
d'approvisionnement en eau de la ville
d'Hilo.

La lave n'est plus qu'à 5 kilomètres de
l'eau et à 30 kilomètres de Hilo, qu'à sa
cond bombardement serait désirable.

Elle n'atteindra que d'ici quatre ou cinq
mois.

L'expérience n'a pas donné le résultat
attendu. Au contraire, le volcan répondit
au bombardement par une violente érup-
tion qui, la nuit dernière, a accru le vo-
lume de la coulée vers Hilo.

Les autorités se demandent à un mo-
ment où la coulée sera-t-elle dirigée vers
Hilo.

Les causes de l'échec de la tentative
de conciliation de Paris
doivent être recherchées hors d'Italie,
déclare M. Mussolini



LA CORVÉE DE PAIN CHEZ LES ITALIENS. (Ph. N.Y.T.)

Rome, 30 décembre. — Le Conseil des
ministres a entendu les explications
fournies par le chef du gouvernement
sur les dernières phases de la situation
politique internationale.

Faisant allusion aux propositions
« provisoires » de Paris, le Duce a sou-
ligné qu'elles étaient loin de satisfaire
les exigences minima de l'Italie, surtout
des points de vue de la sécurité des
frontières et des sujets italiens et qu'en
tout cas, on les fit échouer de leur pu-
blication, bien avant que le Grand Con-
seil eût pu, conformément à sa loi con-
stitutive, les examiner.

Les causes de l'échec de cette tenta-
tive, ajoute le communiqué, ont été
les paroles du Duce, toujours tenues, et
recherchées en tous les sens, par les
journalistes italiens, ainsi que par les
journalistes étrangers, qui ont eu l'air de
bonne volonté, mais qui n'ont pas eu
de bonne volonté, en fait.

Le Duce a ensuite, longuement, ré-
sumé la situation internationale et a
déclaré que l'Italie n'aurait pas accepté

la situation actuelle.

Les Anciens Combattants du Midi à Rome



Des délégations d'anciens combattants français du Midi se sont rendues à Rome et ont déposé, en signe
d'amitié, dans l'urne placée devant le monument du Soldat inconnu italien, soit leurs brassards, soit leurs
insignes, soit même des dons. (Ph. N.Y.T.)

Paris, 30 décembre. — M. Pierre La-
val, président du Conseil, ministre des
Affaires étrangères, a reçu lundi après-
midi sir George Clerk, ambassadeur de
Grande-Bretagne à Paris.